

CROZALOC

Paris,

Le 9 avril 2019 : Crozaloc envisage d'accroître sa participation au capital de Videlio

La société Crozaloc¹, actionnaire de contrôle de la société Videlio, dont les actions sont négociées sous le code ISIN FR0000066680 sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris et dont Crozaloc détient environ 46,3% du capital et 50,9% des droits de vote, annonce avoir l'intention d'acquérir de gré à gré plusieurs blocs d'actions Videlio auprès de 5 actionnaires² représentant un total d'environ 18,8% du capital de Videlio. Les actions seront acquises au prix unitaire de 1,80 €. A l'issue de ces acquisitions, Crozaloc viendrait à détenir environ 65,1% du capital social de Videlio dont Crozaloc entend maintenir la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Ces acquisitions auraient vocation à intervenir au plus tard le 15 mai 2019, et seraient réalisées sous réserve (i) d'avoir préalablement obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat, (ii) de l'absence de recours contre ladite décision de dérogation et, (iii) de la mise à disposition effective au profit de Crozaloc d'un prêt bancaire dont le principe a déjà été agréé par Crozaloc avec un établissement de crédit. Les dividendes que percevra Crozaloc seront en priorité employés au remboursement de ce prêt bancaire.

¹ Crozaloc SA est détenue à 87,57 % par la société Talis, laquelle n'est pas contrôlée.

² Gonset Holding, Monsieur Pierre Gonset, Solidna, Port Noir Investment, et Monsieur Olivier Rousselière.